

Le vrai visage de la société Générale

Ouragans, incendies, fonte des glaciers, inondations, records de chaleur... se multiplient.

Pour respecter l'objectif de 1,5 degrés de réchauffement, il est impératif de réduire radicalement les émissions de gaz à effets de serre, de laisser inexploitées 80% des réserves d'énergie fossile (gaz, charbon, pétrole), et de financer massivement la transition énergétique.

PENDANT CE TEMPS :

La Société Générale possède une centaine d'agences de « banque privée » en France (dont celle du 8 avenue Jean Médecin à NICE). Ces agences sont dédiées à la « gestion de patrimoine d'une clientèle d'entrepreneurs et de particuliers fortunés » et facilitent l'optimisation fiscale agressive voire la fraude fiscale.

Cette fraude fiscale prive de sommes colossales services publics, infrastructures et dépenses d'avenir en particulier dans la transition énergétique (coût pour la France environ 60 milliards d'euro chaque année).

La SG facilite donc l'optimisation voire la fraude fiscale des plus fortuné.e.s mais pour les autres la SG ne fait **aucun cadeau** :

Un rejet de chèque pour solde insuffisant est facturé 30,00 € pour chèque ≤ 50 euros et 50,00 € pour chèque > 50 euros et le TAEG appliqué au 1er juillet 2019 pour les Facilités de caisse et Découverts varie de 5,92 % à 21,08 % !

L'argent du « Livret Développement Durable et Solidaires » est géré de manière opaque. Seule une petite partie de cet argent finance réellement la transition écologique.

Entre 2016 et 2019, **la SG a financé les énergies fossiles** à hauteur de 54,1 milliards d'€ en particulier celles qui ont le plus d'impact sur l'environnement et le climat : charbon, sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste, forages en région Arctique et eaux profondes, gaz naturel liquéfié.

Depuis le déclenchement de la crise de 2008, les banques, les multinationales et ceux qui en profitent n'ont jamais été réellement inquiétés. Aucun gouvernement ni aucune institution ne s'est réellement opposé durablement à leur super-puissance.

Ensemble, mobilisons-nous pour que les banques et les institutions publiques ne fassent plus n'importe quoi avec notre argent. **Seule une mobilisation citoyenne permettra d'imposer des réformes radicales afin de mettre la finance au service de la société.**

C'est dans ce cadre que des citoyen.ne.s se sont réuni.e.s devant la SG du 8 avenue Jean Médecin, 9 personnes, contre qui la Société Générale a porté plainte et réclame une somme de 12 600 €, ce qu'elle aurait dépensé pour faire nettoyer des vitres taguées au blanc de Meudon!

ATTAC 06 appelle à les soutenir lors de leur procès le 17 décembre à partir de 13h00 devant le TGI de NICE.

Pour plus d'infos, pour nous rejoindre : contactattac06@framalistes.org
<https://local.attac.org/attac06/>



Ne pas jeter sur la voie publique

Le casse du siècle

Le samedi 26 octobre 2019, près de la place Masséna à Nice, des citoyen.nes ont décidé d'utiliser la désobéissance civile pour dénoncer les agissements de la Société Générale.

L'objectif était de révéler le visage de cette société : le visage d'une banque sale. En effet, la Société Générale ne peut guère se vanter de sa propreté quand on connaît :



- son évasion fiscale et ses malversations, qui volent chaque jour le peuple.

- le tarif de ses frais bancaires qui servent à sanctionner les plus précaires notamment au travers de frais d'interventions et non à rémunérer le travail des agents.

- ses investissements dans les énergies fossiles, et ce malgré les promesses faites

Devant ces faits, ils ont donc agi afin de dénoncer ces fonctionnements à l'aide de tracts et affiches, discours, musique, et jets de ballons - remplis d'un produit noirâtre. (eau + blanc de Meudon (lave vitre biologique) + charbon).

Malgré leur claire volonté de réaliser cette action de façon publique et transparente, celle-ci a déclenché un dispositif policier impressionnant.

Un grand nombre de policiers a ainsi été mobilisé pour placer en garde à vue 9 personnes, perquisitionner leur domicile, et enquêter sur elles. Ces personnes passeront 48h dans des conditions indignes (cellules surchargées et sales, couvertures à se partager - quand ils avaient le droit, refus d'accès aux toilettes pour certain.es, familles non avisées pour d'autres...), puis 7h supplémentaires dans les geôles du palais de justice.

M. Estrosi (maire de Nice et président de la métropole Nice Côte d'Azur) s'empressera de qualifier de "vandales" nos concitoyen.nes, occultant immédiatement leur message.

Voilà le propre de notre système actuel : confondre défenseurs et agresseurs.

Qui est le vandale : celui qui lance « un produit noirâtre » sur une banque, ou cette banque qui fait son pain des produits les plus polluants, les plus destructeurs pour nous et notre environnement ?

Qui est le délinquant : celui qui agit à visage découvert pour dénoncer une institution qui semble échapper à toute loi, à toute justice ? Ou cette même institution qui organise la corruption et l'évasion fiscale pour enrichir une poignée d'actionnaires avides ?

Comment ne pas qualifier de légitime, le besoin de ces citoyen.nes de se dresser contre ces monstres économiques, en dépit de leur agissements toujours plus écologiques, que les élu.es refusent de stopper, ou même de freiner ?

Le 17 décembre aura lieu le procès de ces citoyen.nes ; ce procès, ce n'est en réalité pas le procès de délinquant.es qui auraient dégradé un bâtiment privé, mais bien celui de citoyen.nes qui s'opposent à un système qui nous sacrifiera jusqu'au dernier au nom du profit et de la croissance.

Montrons que nous refusons nous aussi ce système. Faisons de ce procès le nôtre.

RDV le 17 décembre à 13h00 devant le Tribunal correctionnel de Nice.

Des Citoyens

Soutenu par :



Partager, en parler, informer